

Réservé FADQ (numéro de client FADQ)	Numéro de mesure	Numéro d'identification ministériel (NIM)	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
---	-------------------------	--	--

1. Identification du client

Nom ou raison sociale			Numéro de téléphone (résidence)
Courriel de l'entreprise			Numéro de téléphone (cellulaire)
Adresse du lieu de production (numéro, rue ou rang)	Municipalité	Code postal	Numéro de téléphone (autre)
Adresse de correspondance (numéro, rue ou rang), si différente	Municipalité	Code postal	Numéro de télécopieur

2. Appui financier à la relève agricole

Subvention à la relève agricole Temps partiel ou Temps plein

Nom de la personne qui rend admissible/qualifiant(e)	Montant de la subvention (\$)
Financement temporaire demandé <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

3. Programme d'utilisation

Description des utilisations*	Montant demandé** (\$)	Réservé FADQ
TOTAL		

***Description des utilisations** : Préciser la ou les fins pour lesquelles vous voulez utiliser la subvention. Ex. : drainage souterrain.

****Montant demandé** : Pour chacune des fins, inscrire le montant demandé. Ce montant doit exclure les taxes et toute autre subvention rattachée à ces fins.

Informations complémentaires

La subvention doit être utilisée prioritairement pour :

- des améliorations permanentes au fonds de terre et aux bâtisses;
- l'achat d'une terre additionnelle et d'équipements agricoles;
- l'achat d'animaux reproducteurs et de plants productifs;
- le soutien à la formation reconnue acquise après l'établissement;
- le soutien à la gestion de l'entreprise.

Lorsque l'entreprise n'a pas de besoins dans les fins mentionnées ci-haut, la subvention pourra alors servir :

- à l'acquisition de quota et de machinerie agricole;
- au paiement des intérêts nets sur les prêts garantis par La Financière agricole du Québec.

4. Déclaration et engagement

<ul style="list-style-type: none">- Je fais la présente demande de subvention en vertu des programmes de La Financière agricole du Québec.- J'autorise toute institution financière, les agences de crédit, tout ministère ou organisme, incluant les offices qui administrent des plans conjoints, tout individu ou groupe à fournir à La Financière agricole du Québec les documents et renseignements jugés nécessaires pour l'étude et l'administration de mon dossier.- J'autorise La Financière agricole du Québec à communiquer à l'institution financière et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, tout document et renseignement jugé nécessaire concernant mon dossier.- Je déclare que tous les renseignements qui ont été fournis dans le cadre de la présente demande sont véridiques et complets.- Les renseignements personnels recueillis par La Financière agricole du Québec seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes ou organismes autorisés, selon les modalités prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics.	
Nom du client ou personne autorisée en lettres moulées	
Signature du client ou personne autorisée	Date

5. Protection des renseignements personnels

<p>Le personnel autorisé de La Financière agricole du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ces renseignements sont indispensables pour la gestion et l'administration des programmes. Ils ne seront communiqués qu'aux seules personnes, mandataires et organismes autorisés, selon les modalités prévues dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils pourront également servir à des fins de recherche, de statistique, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification, le tout dans le respect des dispositions de la Loi.</p> <p>Vous pouvez aussi vous prévaloir des droits d'accès et de rectification prévus dans la Loi, en vous adressant à La Financière agricole.</p> <p>Pour plus d'information, consultez la politique sur la protection des renseignements personnels.</p>

6. Réserve FADQ

Pour confirmer le programme d'utilisation de la subvention à la relève et effectuer la gestion des rabais de contribution à l'ASRA ou à l'ASREC lors d'une subvention à la relève.

Section Subvention à la relève agricole et programme d'utilisation	
<ul style="list-style-type: none">• Le qualifiant a-t-il déjà bénéficié ou fait bénéficier une entreprise agricole d'une subvention agricole? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : si oui, dans quel dossier (numéro de client) <input type="checkbox"/> Subvention à temps partiel (mesure 40) <input type="checkbox"/> Subvention à temps plein (mesure 28).• Le qualifiant a-t-il déjà bénéficié ou fait bénéficier une entreprise agricole de frais administratifs minimums? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : si oui, dans quel dossier (numéro de client)• Le qualifiant a-t-il bénéficié ou fait bénéficier une entreprise agricole de la protection contre la hausse des taux d'intérêt Sécuri-Taux Relève ou d'une version antérieure à cette protection? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	
Section Rabais de contribution à l'ASRA et à l'ASREC	
Le client est-il adhérent à l'ASRA? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : si oui, la 1 ^{re} année du rabais est et s'applique pour trois années consécutives.	
Le client est-il adhérent à l'ASREC? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui : si oui, la 1 ^{re} année du rabais est et s'applique pour trois années consécutives.	
Rappel pour le choix de la 1 ^{re} année d'assurance retenue :	
<ul style="list-style-type: none">• délai maximal de deux ans à compter de la date de confirmation de la subvention pour faire son choix;• pour la subvention à temps partiel, possibilité pour le client de reporter les rabais de contribution ASRA ou ASREC s'il prévoit se qualifier à une subvention à temps plein.	
Pour le rabais de contribution de l'ASRA, le choix de la 1 ^{re} année :	
<ul style="list-style-type: none">• doit se faire avant le paiement final de cette même année d'assurance;• peut inclure un produit dont l'adhésion s'est effectuée au cours d'une année de production complète.	
Pour le rabais de contribution de l'ASREC :	
<ul style="list-style-type: none">• l'année d'assurance en cours est choisie uniquement lorsque la confirmation de la subvention a lieu au plus tard le 30 avril.	
Conseiller ou conseillère en financement de La Financière agricole du Québec	Date (AAAA/MM/JJ)

Ce formulaire est disponible sur notre site Web à l'adresse www.fadq.qc.ca